



Comités de Quartiers Réunion du 23 juin 2015

Présents : Jean-Paul Duret, Maire

Emilo Zabaleta, conseiller municipal délégué à la vie quotidienne

Elus référents : Julien Leblond, Jean-Michel Perrière, Marie-Pierre Robert, Martine Leriche, Isabelle Negrier, Laurent Maisonnier, Jean-Pierre Boutaud

Représentants de quartier : Josette Beuvelot, Raymond Pierre, Colette Genty Fevrier, René Beaudon, Francis Coisne, Josette Zinkgraf, Daniel Audoin, David Penot, Daniel Cadet, M.Arbogast, Bernard Besse, Jean Desplanches, René Trapon, Joelle Dumontet, Philippe Redon, Josiane Marot, Bernard Lacorre, Patrick Pimaud, Pascale Etienne, Jan-Claude Siteau, Patrick Boissou, Françoise Faurel, Catherine Rigondaud, Ludovic Beyrand

Invités : Jean-Marc Desforges, Directeur des Services Techniques, Cécile Denis Franceschi, chargée de communication

Excusés :

Elus référents : Bernadette Salvan, Jean-François Bonnaud

Représentants de quartier : Jean-Luc Lemasson, Marcel Tramont, Brigitte Lesparat, Dominique Gayout, Marie-Frédérique Lagarde, Eric Desville, Xavier Boeuf

Jean-Paul Duret ouvre la réunion. L'objet de cette réunion est d'échanger ensemble sur l'actualité de notre cité et de faire le point des avancées autour des thèmes évoqués lors des réunions publiques de novembre dernier et de la réunion des comités de quartier du 3 février 2015. Emilio Zabaleta remercie pour leur présence nombreuse les représentants de quartier, les élus référents, les fonctionnaires.

1) Bilan des actions lancées suite aux problématiques abordées en réunions publiques

a) La voirie

Rappel : 800 000€ de dépenses de voirie prévues par Limoges Métropole pour la Ville de Panazol en 2015, ce qui est exceptionnel, on en fait en moyenne chaque année autour de 550 000 à 600 000 euros.

Ce qui a été fait :

- la réfection des chaussées, rue Marivaux, Fénelon
- la réfection des chaussées rue Corneille... sera suivie des autres tranches du lotissement en 2016 et 2017
- L'avenue Léon Blum, réfection voirie, trottoirs, cheminement piétonniers
- La réalisation chemin et grillage entre rue Kleber et rue Leysse

A prioriser à moyen et long terme :

- Déplacement sur place / Une étude générale pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation dans le secteur bois des biches, jonques
- Déplacement sur place / Une étude générale pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation dans le secteur bvd de l'Europe, Rodin
- Cf contact repris avec Conseil départemental, réunion sur place pour la RD 941, route du Palais sur Vienne, comptage effectué

En cours :

- Des demandes d'études concernant les vitesses dans les différents secteurs problématiques (Soudanas, Turgot, route secteur rural,)
- La mise en place de radars pédagogiques et de signalétique clignotante qui peuvent inciter à réduire la vitesse et à faire de la prévention
- L'installation des bacs à sel supplémentaires

b) Les difficultés liées aux stationnements et au cheminement piéton

Secteur centre bourg et marché dominical :

- campagne de communication autour des parkings et des conséquences du stationnement gênant avec tracts, insertions dans la presse et dans le magazine municipal. Les services techniques ont au cours de deux dimanches (en janvier et en mai), déposé des tracts sur les voitures mal stationnées. Et passage de la Police Municipale renforcée.
- la signalétique des parkings des écoles et de Pain et Soleil a été réétudiée et sera posée au cours du 4^e trimestre 2015 par Limoges Métropole (coût annoncé 10 000 €).

c) L'usage du vélo

- Volontarisme affiché de l'Agglomération en la matière. Un état des lieux est en cours avec l'ensemble des communes membres. Une réactivation de la mise en place des voies vertes (voie où l'usage du vélo est facilité) entre ces communes membres est faite.
- Parallèlement, comme annoncé, extension de l'opération Vlim à l'ensemble de particuliers (usage premier était donné aux étudiants). 400 Vlim (avec ou sans assistance électrique) seront à la location à la journée, à la semaine ou au mois dès octobre prochain. Un espace Vlim sera ouvert à Limoges, bvd Fleurus, où l'on pourra récupérer le vélo. L'installation de casiers-consignes sera proposée aux communes, lieu à déterminer à Panazol (parc trolley ?)

d) Randonnée pédestre

Pour le chemin de l' Auzette, topofiche sur le site randonnée CG

Pour celui de Cordelas, commission pour inscription au PDIPR le 30 juin

A l'issue, installation d'un panneau parking Jules Ferry. Réactivation du comité de pilotage à la rentrée

e) Divers :

- sécurisation faite de la sortie de randonnée au pont de lavaud et au passing
- devis demandé à l'ONF pour état chêne Marivaux...
- Restauration scolaire : organisation de portes ouvertes aux restaurants scolaires, article dans prochain magazine.

Intervention de Mme Genty Février sur l'avenue du Palais sur Vienne, questionnement sur un retour éventuel du Conseil départemental après cette réunion. Pas d'info pour le moment

Scepticisme de M.Boissou sur les radars pédagogiques ou les panneaux clignotants qui pense que dans son quartier (rue Dreyfus) plus de répression ou la mise en place d'un sens unique de circulation seraient plus judicieux.

Intervention de David Penot qui alerte sur la dangerosité du carrefour rue Turgot, rue Baudelaire, rue Haute, dangerosité due au fait du non respect des 3 stops. Témoin d'altercations entre conducteurs et d'accidents évités de justesse

Pb entretien passage parking Gaston Ramon, Rue Calmette. Voie versée récemment domaine public

Pb container à bouteilles av. Henri Wallon positionné dangereusement. A été enlevé. Sur les containers à bouteilles en général, des statistiques vont être faites sur leur usage et des évolutions interviendront quand à leur positionnement.

Transports urbains : toujours des soucis de fréquences, d'horaires entre le 12 et le 61 qui se chevauchent, ce qui ne facilite pas l'usage des transports publics. Relance nécessaire du dialogue entre le STCLM et les comités de quartiers. Le Maire indique que la 2^e et 3^e couronne sont désormais une priorité pour le stclm et qu'il y a forcément une corrélation entre transport public et l'obligation légale de construction de logement social dévolue aussi aux villes de la 2^e et 3^e couronne.

Mme Rigondaud demande où en est le projet d'espace socio-culturel ? Réponse du Maire : le comité de pilotage réfléchit actuellement au lieu d'implantation (5 possibles) et à la nature de ce projet qui vise à se substituer à l'actuelle salle des fêtes. Une priorité : proposer un projet dimensionné aux attentes des utilisateurs et à nos usages. Ne pas concurrencer la salle de spectacle de Boisseuil ou de Feytiat.

Vitesse, stationnement, déchets... un certain nombre de problèmes évoqués en comités de quartier, vécus par tous au quotidien sont la conséquence d'un manque de civisme, d'un « oubli » des règles collectives. Jean-Paul Duret annonce donc que la ville réfléchit actuellement à la mise en place de d'actions autour de la citoyenneté en 2016 et bien évidemment les comités de quartiers seront plus qu'associés. Une réunion sera organisée en septembre avec un appel à projets lancé à tous.

Mme Genty Février demande si il est possible de mettre en place un panneau Echaudieras (commune de Panazol) à la Couture Charbon dans la lignée de celui de Soudanas.

2) La vie des Comités de Quartier

- Une réunion avec les élus municipaux référents a été faite : rappel de leur rôle auprès des comités de quartiers et des habitants, de relais ascendant et descendant d'informations
- Un article sera fait dans le prochain magazine sur les comités de quartier, les contacts des représentants et l'existence des élus-référents
- Lancement des groupes de travail, un pour le développement durable, une pour la culture et deux pour la citoyenneté. Interrogation sur la nécessité d'un groupe unique citoyenneté et dev durable (mêmes enjeux ?).
- Rappel qu'Emilio et le service communication sont à la disposition des représentants des quartiers pour organiser les réunions des groupes de travail et y participer si vous le désirez.

Plusieurs axes de travail ont d'ores et déjà été faits notamment dans le groupe citoyenneté : économie circulaire, solidaire (cf Mme Marot, Mme Etienne, M.Lacorre...), sensibilisation à l'éducation de la citoyenneté... Des initiatives (accorderie...) pourront être présentées cet automne. Les problématiques autour du développement durable doivent être approfondies en groupe de travail.

Reprise des réunions par quartier avec les élus référents et des groupes de travail dès septembre, est également prévue de refaire une semaine de réunions publiques par quartier, la première semaine de novembre, du 2 au 6.

3) Le Plan local d'Urbanisme

Point effectué par le Maire sur la procédure de révision du PLU. Une réunion publique est programmé le 29 octobre à 19h00 pour la présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), c'est un document exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon des 20 prochaines années. Un enjeu : préserver la cohérence de notre territoire. Double objectifs : développer les trames vertes et bleues et densifier les constructions

dans les espaces existants (lutte contre l'habitat diffus). Pas d'augmentation du pourcentage des zones constructibles, limiter le nombre d'habitants à 12 000 en 2030. Le développement durable et le respect des règlements nationaux sont au cœur de cette révision et des prochains projets d'investissement de la collectivité (notamment réhabilitation énergétique de l'école Jaurès, étude pour accueil maraichage...)

Avant la réunion du 29 octobre, présentation de ce PADD sera faite aux élus du conseil municipal le 17 septembre.

4) La vidéo protection

Présentation par le Maire de ce projet validé en conseil municipal, le 14 juin dernier. Il s'agit d'un de la mise en service d'un dispositif de vidéo-protection sur le territoire de la commune de Panazol. Ce dispositif dont le déploiement débutera au premier trimestre 2016 sera un outil complémentaire aux actions ou procédures existantes. Cela permettra ainsi une transversalité renforcée entre les quatre agents de police municipale et la police nationale. Les services de l'État, sollicités par la Ville ont réalisé un Diagnostic de Sureté complet relatif à ce projet.

Les objectifs de ce projet ne sont en aucun cas la surveillance en temps réel de la cité. Il s'agira uniquement d'un dispositif de prévention utilisé dans le cadre de procédures d'infractions. Les images collectées en flux continu seront non accessibles au public, stockées dans un site sécurisé et protégé pendant une période de 20 jours maximum. Aucun opérateur n'est affecté spécialement au fonctionnement de ce système qui sera géré par la Police Municipale. Les images seront à disposition de la justice sur réquisition du parquet dans le cadre des enquêtes en cours.

Ce dispositif sera déployé entre 2016 et 2019 en quatre tranches de travaux, Le choix des secteurs est conditionné par la volonté de sécuriser des installations municipales, certains axes routiers, des secteurs où se déroule la vie économique, sociale et associative. 15 sites ont été identifiés et 42 capteurs seront déployés. Dans certains lieux, les configurations techniques imposent plusieurs capteurs pour être efficace.

Début en 2016 par l'installation du Centre de Supervision Urbain, la mise en place du réseau et l'équipement de la RD 941, la route départementale qui traverse la ville.

A noter qu'aux entrées des zones vidéo-protégées, une information du public par panonceaux sera mise en place.

Le coût prévisionnel du déploiement est de 205 000€. Une demande de subvention a été faite à l'Etat au titre du fond interministériel de la prévention de la délinquance à hauteur de 40%.

Le détail des quatre tranches prévisionnelles :

1^{ère} tranche, 1^{er} semestre 2016

- l'aménagement du local d'enregistrement et de stockage des données dans les locaux sécurisés de la Police Municipale (Centre de Supervision Urbain),
- la construction des infrastructures de réseaux,
- l'équipement des points situés RD 941 : avenues Léon Blum, du Président Carnot, Pierre Cot, du Général de Gaulle, la rue des vignes,
- les avenues Jean Jaurès, Léon Blum, la Croix Finor, les rues d'Arsonval et Baudelaire
- la Place Jules Ferry,
- la Rue d'Arsonval et la route de planche d'Auze,

2^{ème} tranche, 1^{er} semestre 2017

- la construction de relais de transmission,
- l'équipement des points situés : avenue de la Libération, la rue des Châtaigniers, l'avenue Henri Wallon, la rue Raoul Follereau, la place du commerce, le carrefour Roger Salengro, la rue de la Quintaine, l'allée de la rue Basse.

3^{ème} tranche, 1^{er} semestre 2018

- la construction de relais de transmission,

- l'équipement des points situés : place de la République, la rue des Vignes, l'avenues Léon Betouille et Georges Guingouin, les avenues du Président Vincent Auriol et Jean-Baptiste Corot.

4^{ème} tranche, 1^{er} semestre 2019

L'équipement des points situés sur la RD 941, avenue Croix de la lieue/ l'allée du Golf la route du Château d'eau, la RD 140, les avenues du Palais-Sur-Vienne, la route du Puy Mouliner, la route de la Couture Charbon.

5) Panorama de l'actualité de l'été et de la rentrée à Panazol

- La venue d'une délégation de Diofior et la conférence du 1^{er} juillet à la médiathèque
- Le magazine municipal est en cours de distribution
- Le plan canicule est activée, n'hésitez pas à nous faire connaitre d'éventuelles difficultés
- La réception des nouveaux arrivants programmée le 18 septembre à 19h00, salle Cocteau
- Un magazine spécial associations sera distribué 1^{ère} semaine de septembre et Panazol bouge est programmé le 13 septembre 2015
- Festival de l'agriculture le 20 septembre
- Les animations d'été à la médiathèque (exposition Colombages, projections)
- Renouveau du titre Ville amie des enfants.

Réunion close à 21h00